

DIAGNOSTIC ARBORICOLE DE VOS PARCOURS ACROBATIQUES EN HAUTEUR : prévenez les risques !



Collectivités, concessionnaires et exploitants de parcours acrobatiques en hauteur, assurez la solidité de vos installations et la sécurité de vos usagers.

Vos arbres poussent, réagissent aux diverses sollicitations et aléas climatiques et s'altèrent. Par ailleurs, les normes européennes exigent un diagnostic arboricole annuel des parcours acrobatiques.

Avec les diagnostics et préconisations des experts Arbre Conseil® de l'ONF, sécurisez vos équipements et optimisez la gestion de votre parcours.

L'ONF S'ENGAGE À :

- > réaliser le diagnostic de contrôle avant l'ouverture de votre parcours acrobatique
- > identifier les défauts ou altérations des arbres supports et leurs évolutions dans le temps
- > vous fournir un rapport complet basé sur des données concrètes et exploitables
- > vous indiquer les actions préventives ou correctives à mettre en oeuvre
- > établir une attestation de contrôle à l'issue du diagnostic

■ Contrôler vos parcours avec l'ONF, c'est :

- > **bénéficier** de son expérience des diagnostics arboricoles
- > **se mettre en** conformité avec la norme Afnor (NF EN 15567-1)
- > **sécuriser** vos parcours
- > **anticiper** les travaux de mise en sécurité avant l'ouverture
- > **optimiser l'environnement et la pérennité** de votre site

Disposez d'un bilan annuel sur la santé et la solidité des arbres de votre parcours acrobatique.

Diagnostiquer, repérer d'éventuels traumatismes sur les arbres supports d'ateliers, plates-formes ou agrès, rédiger des recommandations sur les actions à mener... L'ONF met à disposition son expérience des arbres et les compétences de son réseau Arbre Conseil® pour vous offrir un diagnostic personnalisé.

EN AMONT

Vous

- > exprimez vos attentes (localisation du site, désignation des arbres supports)
- > signalez les évolutions (modifications de parcours, blessures aux arbres, chutes de branches...)
- > explicitez les contraintes ressenties (par l'exploitant ou les utilisateurs)
- > évaluez vos besoins : sécurité, aménagements de parcours, évolutions souhaitées...

L'ONF

- > précise le type de diagnostic à effectuer (visuel ou approfondi)
- > définit la méthodologie qui sera employée

DURANT L'INTERVENTION

L'ONF

- > procède à un diagnostic visuel pour chaque arbre : caractéristiques mécaniques, phytosanitaires et physiologiques
- > établit une classification sommaire des sujets : dangereux / à surveiller / sains
- > met à jour le classement des arbres sur le plan détaillé du parcours

APRÈS L'INTERVENTION

L'ONF

- > formalise un rapport : descriptif, synthèse, préconisations et localisation pour chaque arbre
- > fournit des recommandations globales : surveillance, élagage, haubanage, remplacement
- > fournit une attestation de contrôle annuel

POUR EN SAVOIR +

Les experts et entrepreneurs du réseau Arbre Conseil® de l'ONF garantissent à leurs clients une qualité d'intervention constante et le respect d'une déontologie : considération de l'arbre et intégrité des conseils.

+ d'informations sur :

www.onf.fr (dans le moteur de recherche, taper : +7d8)



^ L'Odysée Verte®, un nouveau concept de loisirs nature de l'ONF

■ L'ONF peut également vous proposer :

- > un diagnostic préalable si le parcours est âgé de plus de 5 ans
- > un contrat de suivi pluri-annuel du parcours acrobatique
- > l'implantation d'autres parcours dans les arbres pour un public familial, type «Odysée Verte®»

■ Quelques références :

- > Diagnostic des parcours acrobatiques en hauteur des Communautés de communes : Ardenne-Rives-de-Meuse (08), Haute Sambre-Bois l'évêque (59), Montbrison (42), du Pays Maïchois et des communes d'Abondance, d'Epinal et d'Aulus.
- > Diagnostic de contrôle des parcours acrobatiques pour les exploitants Aventure, Center Park, Sport Loisir Aventure, Séquoia vertigo, Arborecence, Arc aventure, Creps de Franche Comté.